

# La quatrième réserve naturelle nationale de Bourgogne

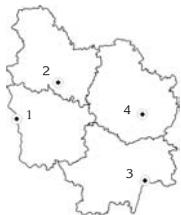
Laurent GERMAIN

DIREN Bourgogne- 6 rue Chancelier de l'Hospital - 21000 DIJON

## Le statut de réserve naturelle

Les réserves naturelles nationales sont instituées par décret ministériel (article L 332 du code de l'environnement). Il s'agit de l'une des protections les plus fortes en droit français pour la préservation des milieux naturels. Il en existe 154 en France et désormais 4 en Bourgogne :

- 1- la réserve naturelle du Val de Loire dans la Nièvre (et le Cher), de 1900 hectares ;
- 2- la réserve naturelle du Bois du Parc dans l'Yonne, de 45 hectares ;
- 3- la réserve naturelle de la Truchère Ratenelle en Saône-et-Loire, de 93 hectares ;
- 4- la réserve naturelle de la Combe Lavaux Jean ROLAND en Côte d'Or, de 487 hectares.



Carte de localisation des 4 réserves naturelles nationales de Bourgogne

La loi prévoit également la possibilité aux conseils régionaux d'instituer des réserves naturelles régionales mais il n'en existe pas encore en Bourgogne.

Afin de préserver le patrimoine naturel : faune, flore, milieux ou géologie, d'intérêt national, les décrets peuvent réglementer toutes les activités pouvant lui porter atteinte. Tous travaux publics ou privés y sont ainsi fortement encadrés.

En sus de ce dispositif réglementaire, des plans de gestion quinquennaux, un comité consultatif et un gestionnaire permettent de programmer les opérations d'information, d'entretien ou de suivi scientifique nécessaires à la conservation de ce patrimoine.

## La réserve naturelle de la Combe Lavaux - Jean ROLAND, fleuron de la côte dijonnaise

Terrain d'investigation de nombreux naturalistes bourguignons et de l'université de Bourgogne, le site des combes de Brochon et de Gevrey est depuis longtemps repéré comme étant un des plus emblématiques de la côte dijonnaise qui s'étend le long d'un vaste système de faille dans les calcaires durs du jurassique moyen, à l'ouest du fossé d'effondrement bressan. L'assise de ce système calcaire est le niveau très dur et compact du Comblanchien. Le relief en gradin qui atteint 150 m de dénivelé est particulièrement original pour la région et marqué par la succession de falaises. Cette originalité est encore accrue par le réseau dense de combes sèches d'orientation Est/Ouest qui détermine un contraste adret/ubac très marqué et, de ce fait, une diversité écologique étonnante.

Les combes de Brochon et de Gevrey sont ainsi bordées de falaises du faciès du comblanchien et des éboulis qui en résultent. Le sol des plateaux qui les surplombent, très superficiel par endroit, voir affleurant, permet le développement de pelouses particulièrement diversifiées : des systèmes pionniers sur dalle de l'alyssosédion au mesobromion sur sols plus développés, puis aux fruticées à buis ou genévriers. La persistance de l'entretien de ces milieux, notamment par le passage du troupeau mis en place par le conservatoire des sites naturels ou la réalisation de chantiers de restauration, a conservé toute sa valeur à cet ensemble.

Lorsque l'on s'intéresse aux habitats forestiers, on est frappé de la coexistence à quelques dizaines de mètres à vol d'oiseau, de forêts de chênes pubescents très thermophiles et de hêtraies



Versants de la Combe Lavaux

Alain CHIFFAUT



Pelouse à orchidées

Alain CHIFFAUT

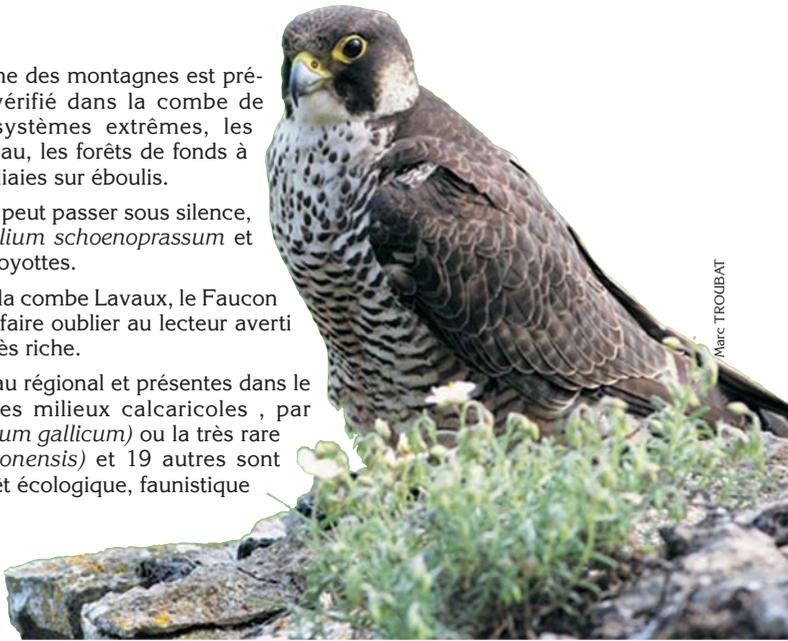
froides ou d'érablaies où même l'orme des montagnes est présent. L'effet est particulièrement vérifié dans la combe de Gevrey. On retrouve, outre ces systèmes extrêmes, les hêtraies-chênaies calcicoles de plateau, les forêts de fonds à chênes pédonculés et frênes et les tilliaies sur éboulis.

Parlant de la Combe Lavaux, on ne peut passer sous silence, le marais temporaire sur dalle à *Allium schoenoprasum* et *Deschampsia media* du plain des Essoyottes.

Hôte emblématique des falaises de la combe Lavaux, le Faucon pèlerin (*Falco peregrinus*) ne saurait faire oublier au lecteur averti qu'il domine un chaîne alimentaire très riche.

Dix plantes sont protégées au niveau régional et présentes dans le site ; elles sont caractéristiques des milieux calcaricoles, par exemple le Laser de Gaule (*Laserpitium gallicum*) ou la très rare Biscutelle de Dijon (*Biscutella divionensis*) et 19 autres sont déterminantes pour les zones d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF).

Evolution dans ce monde végétal à plusieurs échelles, que l'on s'intéresse aux plantes hôtes des lépidoptères, aux ourlets forestiers des pelouses ou aux terrains de chasse



Marc TROUBAT

Faucon pèlerin

des mammifères et grands rapaces, les populations animales de la Combe Lavaux sont elles aussi bien préservées.

Les lépidoptères comme le Damier de la succisse (*Euphydryas aurinia*) exploitent les milieux ouverts de plateau, tandis que les insectes saproxylophages bénéficient des mesures mises en place pour la conservation des arbres morts ou le vieillissement des forêts de hêtres.

Les reptiles sont les hôtes habituels des milieux chauds (pelouses ou éboulis) : Lézard vert (*Lacerta viridis*), Couleuvre verte et jaune (*Coluber viridiflavus*)...

Côté Mammifères, le Chat forestier (*Felis sylvestris*), bien présent témoigne de la conservation d'un milieu forestier attractif et les chiroptères comme le Grand rhinolophe (*Rhinolophus ferrumequinum*) chassent volontiers dans ce site situé à proximité de cavités propices à leur accueil.



DIREN Bourgogne

Laser de Gaule



Daniel SIRUGUE

Couleuvre verte et jaune

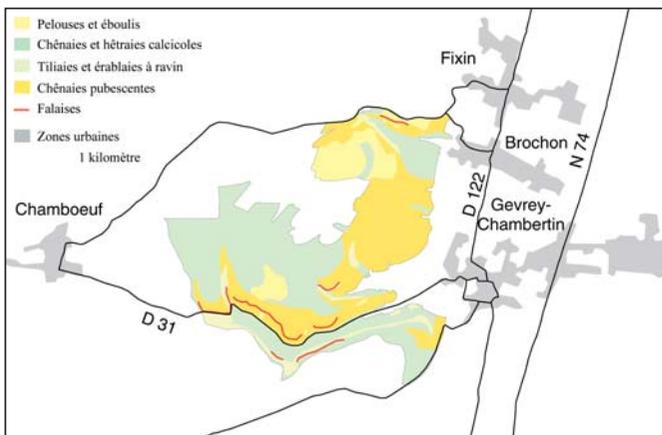
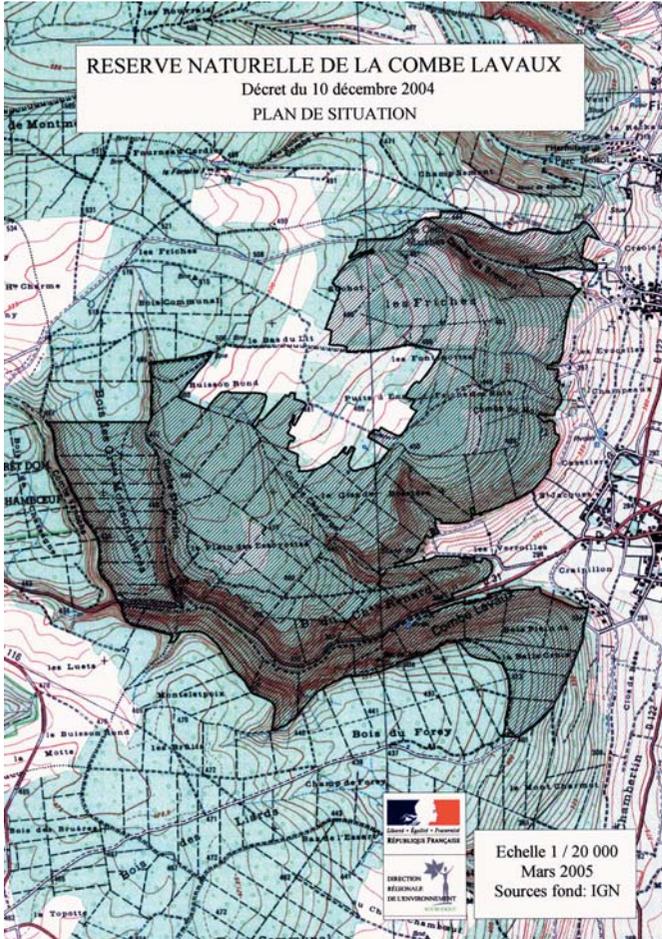


Marc TROUBAT

Chat forestier

# La réserve naturelle enfin reconnue !

## **Réserve Naturelle COMBE LAVAUX-JEAN ROLAND**



Le décret du 10 décembre 2004 classe enfin le site en réserve naturelle nationale, aboutissement de plus de dix ans de procédure et de la volonté des naturalistes dijonnais et, une fois n'est pas coutume, des élus locaux.

Une réglementation spécifique s'y applique donc et notamment, il y est bien sûr interdit de porter atteinte à la faune, la flore et les milieux par la destruction ou le dérangement. Les activités forestières ou pastorales s'exercent conformément au plan de gestion. La chasse et les autres activités de loisirs sont réglementées.

Le ministère de l'écologie et du développement durable et l'association réserves naturelles de France (RNF), ont par ailleurs souhaité associer au nom de cette réserve celui de Jean ROLAND qui fut directeur pendant dix ans de RNF, connaissait et pratiquait beaucoup le site et véhiculait des valeurs très fortes autour d'une protection de la nature humaniste.



Lézard vert mâle

Daniel SIRUGUE



Grands rhinolophes au repos

Daniel SIRUGUE